



# Gestion du temps et inscription pour prendre la parole pendant les séances de la 341<sup>e</sup> session du Conseil d'administration

## ► Gestion du temps

Conformément au paragraphe 18 des *Dispositions et règles de procédure spéciales applicables à la 341<sup>e</sup> session du Conseil d'administration*, les tableaux ci-dessous contiennent les propositions pour la durée approximative de la discussion de chaque question et les temps de parole respectifs des intervenants. Ces modalités ont été établies en consultation avec le Groupe de sélection tripartite et doivent être confirmées par le bureau du Conseil d'administration.

### ► Temps imparti pour la discussion par question à l'ordre du jour (en minutes)

Séance	Question (ou groupe de questions)	Temps imparti
1	<b>Séance d'ouverture</b> INS/13/1 (Rapport périodique du Directeur général) Allocution du Directeur général	60
1	PFA/1 – (Programme et budget 2022-23 – remarques générales et résultats facilitateurs)	120
2	PFA/1 – (Programme et budget 2022-23 – résultats stratégiques)	120
2	PFA/2 – (Exécution du Programme et budget 2020-21)	60
2	POL/4 – (Stratégie de coopération au développement)	60 (Séance prolongée)
3	PFA/11 – (Déclaration Syndicat du personnel)	10
3	PFA/16 (Stratégie RR.HH.)	75
3	INS/3/2 – (Dispositions pour la 109 <sup>e</sup> session de la CIT)	75
4	POL/2 – (Productivité)	90
4	POL/5 – (Déclaration sur les entreprises multinationales)	60
4	POL/1 – (Peuples autochtones)	60 (Séance prolongée)
5	INS/8 – (Cohérence du système multilatéral)	90
5	INS/4 – (Le COVID-19 et le monde du travail)	90
6	INS/10 – (Venezuela)	90 (dont 10 minutes par le gouvernement concerné)
6	INS/17 (Myanmar)	90 (dont 10 minutes par le gouvernement concerné)
7	INS/11 – (Bangladesh)	90 (dont 10 minutes par le gouvernement concerné)
7	INS/7 – (Réforme des Nations Unies)	60
7	INS/13/2 (Rapport réunion chaînes d'approvisionnement)	60

Séance	Question (ou groupe de questions)	Temps imparti
8	INS/6 – (Principes SST)	75
8	INS/3/1 – (Agenda des prochaines sessions de la CIT)	75
8	PFA/1 – (Réponse du Bureau sur le P&B 2022-23)	30
9	INS/12 – (Rapports du CLS)	60 (30 minutes pour les présentations par les membres du bureau et par les membres gouvernementaux du CLS – 30 minutes pour la discussion et l'adoption)
9	INS/9 – (Rapport TWGD)	60
9	INS/15 – (Calendrier élection DG)	60
9	INS/13 et 14 – (Séance privée – réclamations art. 24)	30 (Séance prolongée)
10	LILS/5 – (Deuxième évaluation Groupe tripartite du MEN)	60
10	LILS/6 – (Désignation membres de la CEACR)	60

## ► Temps de parole (en minutes)

Durée total de la discussion de la question	Porte-parole du Groupe des employeurs	Porte-parole du groupe des travailleurs	Groupes régionaux	Gouvernements à titre individuel	Estimation du temps disponible pour la gestion des interventions, les réponses du Bureau et la conclusion *
<b>60</b>	7	7	4	2	16
<b>75</b>	8	8	5	2	24
<b>90</b>	10	10	5	3	30
<b>120</b>	15	15	7	4	35

\* Sur la base d'une moyenne de 5 prise de parole par les groupes et 5 à titre individuel.

## ► Inscription pour prendre la parole

Les membres du Conseil d'administration peuvent s'inscrire pour prendre la parole sur l'une des questions listées plus haut par courriel à l'adresse [governingbody@ilo.org](mailto:governingbody@ilo.org), en indiquant le nom de l'orateur et le pays ou groupe régional qu'ils représentent. L'inscription peut se faire à tout moment, mais au plus tard une heure avant le début de la séance à laquelle est prévue la discussion de la question de l'ordre du jour concernée (voir le [programme et plan indicatif des travaux](#)). Si, néanmoins, vous avez besoin de demander à prendre la parole après le début de la séance du Conseil d'administration, vous pouvez utiliser la fonction "lever la main" de Zoom ou en faire la demande en envoyant un message au Greffier du Conseil d'administration par le "chat", en indiquant la question sur laquelle vous voulez parler ou s'il s'agit d'une motion d'ordre ou d'un droit de réponse.

Pendant la rédaction de votre déclaration, veuillez observer la limite de temps pertinente. En parlant à une vitesse normale, une minute correspond à 150 mots. Prière de ne pas oublier d'envoyer votre discours à [interpreterspeeches@ilo.org](mailto:interpreterspeeches@ilo.org), ce qui contribuera considérablement à avoir une interprétation fidèle de votre intervention dans les six autres langues.